

**Des aides à l’habitat privé sur tout le territoire !**

**La lutte contre la précarité énergétique et l’habitat indigne ainsi que l’adaptation des logements au vieillissement et au handicap sont des priorités pour Saint-Flour Communauté. Un dispositif d’aides à l’amélioration de l’habitat privé a été mis en place sur l’ensemble du territoire intercommunal.**

**Un accompagnement personnalisé gratuit**

OC’TEHA accompagne gratuitement pour le compte de Saint-Flour Communauté les propriétaires dans le montage administratif, technique et financier de leur projet.

* **Le prestataire vous informe sur :**

▪ les conditions générales d’obtention des aides,

▪ les spécificités liées à votre projet,

 ▪ le montant des aides financières et les avantages fiscaux (élaboration d’un plan prévisionnel de financement).

* **Il vous offre un accompagnement personnalisé : visite à domicile, conseils,**
* **Il vous assiste dans le montage technique de votre dossier.**

Les dossiers sont déposés auprès de différents financeurs : Agence nationale de l’habitat, Saint-Flour Communauté et les autres financeurs mobilisables (caisses de retraites, Procivis…)

**Des aides pour quels types de travaux ?**

**Les aides et l’accompagnement mis en place visent trois types de travaux :**

* La **mise en accessibilité** : autonomie de la personne, handicap. Il s’agit par exemple de l’élargissement d’une porte, de l’installation d’une rampe d’accès ou encore de l’adaptation d’une salle de bain.
* L’amélioration de la **performance énergétique** : rénovation énergétique sous condition d’un gain énergétique minimal de 35%. Cela peut notamment concerner le remplacement de votre chauffage, des travaux d’isolation, le remplacement de menuiseries extérieures, etc.
* La **réhabilitation** : les travaux de remise aux normes d’habitabilité, dans le cadre d’habitat dégradé et d’insalubrité ou d’insécurité. Il peut par exemple s’agir de la reprise du réseau d’eau ou d’électricité.

**Pour qui ?**

* **Les propriétaires occupants de l’ensemble du territoire**, sous conditions de ressources fixées par l’État et sous conditions techniques de réalisation de travaux (faire appel à une entreprise labellisée RGE, critères d’éligibilité des travaux à respecter, etc).
* **Les propriétaires bailleurs du centre-bourg de Saint-Flour,** sous conditions de ressources des futurs locataires.

**Les propriétaires bailleurs sur le reste du territoire peuvent également mobiliser des aides, sous certaines conditions, auprès de l’Anah.**

**Les partenaires financiers**

De nombreux partenaires sont mobilisés : l’Etat via l’Agence nationale de l’habitat, Procivis Sud Massif Central (SACICAP), le conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement, la Fondation du Patrimoine, la CAPEB, la Chambre des métiers, la Ville de Saint-Flour, la Banque des Territoires, l’Etablissement public foncier Auvergne, la SA Polygone, Cantal Habitat, l’Agence De l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie Auvergne Rhône-Alpes.

**Contacts**

**A Saint-Flour, au sein de la Maison de l’Habitat et du Patrimoine :**

**OC’TEHA**

**Maison de l’Habitat et du Patrimoine**

17 Bis Place d’Armes

15100 SAINT-FLOUR

Horaires d’ouverture au public :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Téléphone : **04 71 45 62 12** **/ 07 50 59 91 27** | Mail : **habitatcantal@octeha.fr** / **habitat15@octeha.fr**

**Au sein des Maisons de services du territoire :**

Sur le territoire de Saint-Flour Communauté, Oc’teha met en place des permanences habitat, au sein de ses Maisons de services, aux jours et horaires suivants, sur rendez-vous :

**Maison France Services de CHAUDES-AIGUES**

**29, avenue Pierre-Vialard - 15110 CHAUDES-AIGUES**

3e mercredi du mois, de 13h30 à 15h00

**Maison France Services de PIERREFORT**

**6, rue de l’Aubrac - 15230 PIERREFORT**

1er et 3e mercredis du mois de 10h30 à 12h00

**Maison France Services de RUYNES-EN-MARGERIDE**

**Place du 10 juin 1944 - 15320 RUYNES-EN-MARGERIDE**

2e jeudi du mois de 14h30 à 16h

**Maison France Services de NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE**

**4 place Albert – 15260 NEUVÉGLISE-SUR-TRUYÈRE**

1er mercredi du mois de 14h30 à 16h

Pour prendre rendez-vous, contactez le **04 71 45 62 12 ou le 07 50 59 91 27** ou par mail à **habitatcantal@octeha.fr** / **habitat15@octeha.fr**



